

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 AVRIL 2019**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 09/04/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 19/04/2019

**Délibération n° D-2019-119**

**Location de deux véhicules - Contrat avec la société Visiocom -  
Avenant n°1**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Jacques TAPIN.

**Secrétaire de séance :** Madame Yvonne VACKER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

**Excusés :**

Monsieur Alain GRIPPON, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Animation de la Cité**

**Location de deux véhicules - Contrat avec la société  
Visiocom - Avenant n°1**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort souhaite soutenir les déplacements des clubs sportifs en leur mettant à disposition deux véhicules de neuf places.

Par délibération en date du 26 juin 2018, une convention a été signée entre la Ville de Niort et la société Visiocom pour le prêt de deux véhicules.

Dans le cadre des travaux de rénovation de la piscine de Pré-Leroy, un des deux véhicules a déjà été mis à disposition du club de natation du Cercle des Nageurs Niortais afin de leur faciliter l'utilisation des différents équipements depuis le 1er mars dernier.

En raison des difficultés rencontrées pour réunir tous les annonceurs nécessaires au financement du deuxième mini-bus rallongé, la Ville de Niort et la société Visiocom décident de modifier la convention par un avenant qui spécifie l'abandon d'un véhicule rallongé au détriment d'un véhicule classique de neuf places.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au contrat de location de 2 véhicules avec la société Visiocom ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN

## AVENANT

Les soussignés :

La commune de NIORT représentée par Monsieur Jérôme BALOGE agissant en qualité de Maire,

D'une part,

Et

L'entreprise VISIOCOM, 31 rue Raymond Aron - BP 60101 - 92164 ANTONY CEDEX, représentée par Monsieur Jean CAROZZI, Dirigeant,

D'autre part,

ONT CONVENU CE QUI SUIT :

En raison des difficultés rencontrées pour réunir tous les annonceurs nécessaires au financement du 2<sup>ème</sup> minibus rallongé, les parties soussignées entendent par le présent avenant modifier la convention signée entre elles.

En conséquence, l'entreprise VISIOCOM met gratuitement à la disposition de la commune de NIORT un minibus 9 places de type RENAULT TRAFIC L1H1 ou PEUGEOT EXPERT L2H1 en lieu et place du véhicule rallongé initialement prévu.

La durée de mise à disposition de trois ans prendra effet à la date de livraison du véhicule.

Fait à Antony  
Le 14 mars 2019

Pour la Commune

Pour VISIOCOM

  
Monsieur Jean CAROZZI - VISIOCOM  
31 Avenue Raymond Aron - BP 60101  
92164 ANTONY CEDEX  
Tél. : 01 46 74 61 62 - Fax : 01 46 74 56 44  
Siret : 492 255 120 000 31 - APE : 7312Z